

QUELS SONT LES CRITERES POUR PARTICIPER AU PROJET PASSPORT BP ?

Pour pouvoir participer au projet, la personne doit remplir les critères suivants :

- ❖ Etre âgé d'au moins **18 ans**,
- ❖ Avoir un **diagnostic déjà établi de trouble bipolaire et stabilisé** (patient euthymique, avec <60 jours d'hospitalisation au cours de l'année écoulée),
- ❖ Avoir un **suivi psychiatrique régulier** auprès d'un médecin traitant et/ou d'un psychiatre,
- ❖ Avoir une **résidence stable en France**,
- ❖ Etre **affilié à un régime de SS**,
- ❖ N'étant **pas sous mesure de protection**.

Les personnes ne possédant pas de smartphone pourront être incluses. Elles bénéficieront dans ce cas d'un plan personnalisé de soins qui n'intégrera pas l'utilisation de l'application smartphone dédiée.

EN QUOI CONSISTE LA PARTICIPATION AU PROJET PASSPORT BP ?

Les participants à ce projet réaliseront différentes visites :

1) Une visite d'inclusion sur une journée

Avec, en premier lieu :

Lors de la partie initiale de cette visite, l'équipe de Passport BP validera les critères d'inclusion, décrira et répondra aux questions du participant concernant le projet de soins et l'étude associée, lui remettra la lettre d'information et lui fera remplir, s'il y consent, le formulaire dédié.

Suivi d'une consultation d'inclusion (120 min)

Réalisée par un psychiatre, elle permet la réalisation d'un plan personnalisé de soins établi d'un commun accord avec le participant. Ce plan personnalisé de soins comprendra :

- ❖ Un programme de soins personnalisé,
- ❖ L'intervention d'un infirmier Case Manager en psychiatrie,
- ❖ L'utilisation d'une solution de télé-suivi (MentalWise) comprenant une plateforme de télé-suivi pour le professionnel de santé et une application smartphone pour le patient permettant d'offrir un suivi quantitatif et qualitatif.

Le **programme de soins personnalisé** recommandé au participant comprendra :

- ❖ L'identification précise des intervenants du parcours de soins,
- ❖ L'organisation de l'ensemble des actions de suivi (examens, consultations) nécessaires au suivi optimisé psychiatrique et somatique,
- ❖ L'identification de la thérapie psychosociale la plus adaptée,
- ❖ Des recommandations d'hygiène de vie (sommeil, alimentation, sport...),
- ❖ L'utilisation éventuelle d'applications mobiles de psychoéducation (SIMPLE) ou de remédiation cognitive (HappyNeuron),
- ❖ La réalisation éventuelle d'une consultation pharmaceutique avec des pharmaciens hospitaliers

2) Des visites de suivi trimestrielles (45 min)

Elles seront réalisées afin d'évaluer l'évolution des symptômes du participant. Au cours de ces visites seront remplis des hétéro-questionnaires et des auto-questionnaires d'évaluation du trouble de l'humeur.

Les partenaires du projet Passport BP

